

BULLETIN MUNICIPAL



SAINT-VINCENT-DE-REINS

N° 15

LE MOT DU MAIRE

1998 a été pour Saint-Vincent-de-Reins une année marquante.

Aux Filatures après le déménagement de DEVEAUX S.A., les bâtiments de l'usine ont été entièrement cédés ou reloués avant que la traversée du hameau ne soit rénovée.

A ce jour il existe :

- Une salle de sports (judo - ping-pong - gymnastique - musculation) ;
- Les établissements GARDET qui ont ici un établissement secondaire pour la fabrication de toutes les présentations florales destinées aux grandes surfaces ;
- Les établissements PERRAS qui stockent, recyclent, emballent les déchets industriels ;
- Les établissements ACTUATEX qui, nouveaux arrivants, transforment du tissu en uni - imprimé dans l'ancien local de "l'éponge DEVEAUX".

Un nouveau garagiste Monsieur BONNETAIN Patrick a repris le commerce de Monsieur ROLLET, merci à tous les deux de votre travail au sein de la commune.

L'ensemble des quatre maisons acquises au Bourg a été réhabilité et loué, permettant ainsi de participer au renouveau du village axé autour de la nouvelle épicerie.

Cette année devrait voir s'ouvrir le chantier de la réfection intérieure de l'église mettant par là un terme à la réhabilitation du patrimoine de notre village.

Merci à vous tous qui par vos remises en état des façades, des peintures, par le fleurissement de vos maisons, accompagnez ce mouvement.

Nous nous devons d'améliorer notre cadre de vie ; nous nous devons de dynamiser notre acquis que ce soit nos commerces, nos industries, nos exploitations agricoles, nos artisans ; nous nous devons d'aider ceux des nôtres en difficulté passagère ; nous nous devons de faire en sorte que nos enfants trouvent un cadre d'épanouissement favorable ; nous nous devons de faire le nécessaire pour que nos aînés passent au milieu de nous une vie agréable ; nous nous devons de réaliser un cadre qui facilite les sports et les distractions de tous.

Voilà notre devoir, que Saint-Vincent-de-Reins vive et soit présent dans le prochain millénaire encore meilleur.

Votre Maire,
Lucien DEVEAUX.



BIENVENUE A SAINT-VINCENT

Saint-Vincent d'hier

Autrefois partie intégrante du diocèse de Mâcon, Saint-Vincent resta sous la juridiction des **Sires de Beaujeu** jusqu'au 16^e siècle. Elle fut ensuite vendue au seigneur **Claude de Rébé** qui la céda un peu plus tard aux **Serpens**, seigneurs de *Magny*. Réunie au comté de Magny au début du 18^e siècle, la commune devint la propriété d'un **Vauban**, frère cadet du célèbre maréchal de France. Rebaptisé "**Propremont**" durant la Révolution, le village fut alors successivement rattaché aux cantons de Thizy (1790), de Saint-Nizier (1801), de Lamure (1836), et enfin d'Amplepuis (1868). **Au siècle dernier**, c'est l'industrie textile, et dans une moindre mesure l'agriculture, qui assuraient la prospérité de la commune, qui vit sa population passer de 1.296 habitants en 1826 à 2.388 en 1876. **En 1851**, le textile employait 67% de la population active contre 28% pour l'agriculture. Cette démographie galopante fut alors propice au développement des commerces, et notamment des cabarets, au nombre de 17 en 1864 ! Au début du siècle, la commune fut même reliée à son chef-lieu par une liaison ferroviaire, avec la construction d'une gare au "Pont de la Côte", permettant d'acheminer vers la ville le bois et le textile.

...et d'Aujourd'hui

Superficie : 1.387 ha.

Population en 1990 : 721 "Saint-Vincentais", répartis principalement entre le bourg et les hameaux des "Filatures" et de "Magny".

Secteurs d'activités : textile, agriculture, exploitation forestière, chaudronnerie.

Cours d'eau et point culminant : la commune est longée par le Reins, qui prend sa source à Ranchal, et traverse Cublize, Amplepuis, Saint-Victor-sur-Rhins, pour se jeter dans la Loire aux environs du Coteau. Ce cours d'eau fut d'ailleurs à l'origine de la vocation textile du village, en permettant l'implantation de nombreuses filatures (caractéristique qui donna son nom au hameau des "Filatures"). La commune culmine à 898 mètres d'altitude au lieu-dit "Propremont" ; le bourg est à 617 mètres.

Saint-Vincent Infos

Restauration : "Chez Ginette" (04.74.89.61.16) et "Chez Mireille" (04.74.89.63.90) au bourg, "Chez Rachel et Gilles" (04.74.89.68.98) aux Filatures, "Les trois chemins"(04.74.89.62.24) à Magny et Louis Vadeboin (04.74.64.07.80) au "Burdet".

Hébergement : Jean Dumoulin au "Laurent" (gîte rural ~04.74.89.60.43), Jean Billet au "Burdet" (camping à la ferme ~04.74.64.07.78).

Loisirs - détente : terrains de boules(bourg, Tuilière et Filatures), tennis, salle de musculation, cyclisme, salle des jeunes, judo, ping-pong, gymnastique féminine et bibliothèque municipale.

Fêtes : Fête patronale (1^{er} week-end de juillet), fête des Conscrits (courant avril - mai), Illuminations du 15 août et Foire annuelle (1^{er} samedi de mai).

Pour plus de renseignements :

Mairie de Saint-Vincent : ouverte au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30 ; et le samedi de 9 h à 11 h.

Syndicat Initiative Amplepuis et Val de Reins : Place hôtel de Ville à AMPLEPUS (tél. 04.74.89.01.71).

Que voir ? Que faire ?

Loisirs : marche, VTT, le plan d'eau de la pêche aux filatures, chasse, pêche, proximité du plan d'eau de Cublize et de ses multiples activités ludiques (équitation, mini-golf, Pédalos,...).

Randonnées : un circuit pédestre Le Bourg - La Roche - Montmely - Croix Blanche - Burdet - La Place - La Tassonière - Vermorel - Le Bourg (durée 4 h.) + un circuit banalisé intercantonal "Pays Beaujolais".

Curiosités : La Madone, qui fut bâtie entre 1879 et 1882, est illuminée chaque 15 août en l'honneur de la Sainte Vierge. Surplombant le village, elle marque la trace de l'ancienne ferveur religieuse qui animait les paroissiens au siècle dernier - La croix de Montoud avec les représentations des instruments de la passion - L'église du bourg (chaire sculptée en noyer, fonts baptismaux, 35 vitraux diffusant une douce lumière multicolore) - La croix de la place de l'église.

ETAT CIVIL

ANNÉE 1997

NAISSANCES :

2 janvier	VADEBOIN Lucas
2 avril	ABDELMOUMENE Sarah Hadjar
28 août	DEPIERRE Dorian
16 novembre	CROZIER Valentine Florence

MARIAGES :

22 mars	SANIEL Lucien et PEILLON Gisèle
21 juin	NONY Franck et RUEGGER Valérie

DÉCÈS :

22 mars	CHIZALLET Jeanne Benoîte Veuve VACHERON
28 mars	PHILIPPE Jeanne Claudia Veuve BUIS
17 avril	ROLAND Lucienne Pierrette Jeanne Veuve DUFOUR
28 avril	BUFFIN Victor Herbert
29 novembre	CHAVANIS Jeanne Veuve MURAT

ANNÉE 1998

NAISSANCES :

6 janvier	DARONNAT Joseph Syméon Bruno
16 janvier	NUNO Lauriane
5 février	LABROSSE Anaïs
12 février	PERRAS Charline
03 mars	DESPLASSE Chloé
04 avril	RAUBALY Lionel Giraud
19 avril	SALINAS Axel
02 mai	DEPIERRE Maxence

MARIAGES :

21 mars	BONNETAIN Patrick et RUEGGER Rachel
6 juin	GRATIER DE SAINT LOUIS Renaud et FOUGERARD Rachel
10 juillet	UPTON Marc et GIRAUD Isabelle

DÉCÈS :

13 avril	BALLAGUY Emile Joseph
14 avril	DEREPIERRE Joseph Antoine
8 juin	BRUNET Lucie Marie Louise Veuve MARCHAND
16 juillet	TRAMBOUZE Marie Joséphine Veuve MERCIER
25 juillet	FINO Jacqueline Veuve LONGERE

BUDGET

Ci après vue d'ensemble du Budget primitif de l'année 1998.

Pour plus de détail, vous pouvez consulter en Mairie le document complet.

Cette année encore le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux des 4 taxes directes locales.

TAUX et PRODUITS DES CONTRIBUTIONS DIRECTES Année 1998

(:	Bases notifiées	:	Taux	:	Produit)
(-----	:	-----	:	-----	:	-----)
(:	2 040 000	:	3.61 %	:	73 644)
(:	3 084 000	:	10.38 %	:	320 119)
(:	209 000	:	22,74 %	:	47 527)
(:	15 500 000	:	5.30 %	:	821 500)
(:	-----	:	-----	:	-----)
(:	20 833 000	:		:	1 262 790)
(:		:		:)

Travaux d'investissement

Nouveaux programmes d'investissement inscrits au Budget communal :

- Bâtiment "Saint Paul" : 22 673 Francs - Zinguerie
- Salle Polyvalente: 6.000 Francs - Fourniture et pose d'un store à la cuisine
- Pompiers : 27.000 Francs - Acquisition de 17 casques
- Eglise : 290 000 Francs - Provision pour travaux d'intérieur
Recettes : participation de 240 000 Francs
- Cimetière : 7 000 Francs - Réalisation et pose d'un portail
- Buvette démontable avec comptoir : 20 000 Francs

Budget Communal

Année 1998

	BUDGET PRIMITIF
DEPENSES	
Charges à caractère général	983.300,00
Charges de personnel	498.000,00
Autres charges gestion courante	381.600,00
Charges financières	122.100,00
Charges exceptionnelles	4.000,00
Dotations aux amortissements	15.600,00
Charges : reversement d'impôts	100,00
Dépenses imprévues Fonctionnement	-
Virement à la section d'Investissement	360.610,00
	2 365.310,00

RECETTES

Vente de produits	36 200,00
Impôts et taxes	1 295 250,00
Dotations, subventions	717 960,00
Autres produits de gestion courante	170 200,00
Produits financiers	50,00
Produits exceptionnels	50,00
Atténuations de charges	145 600,00
	2 365.310,00

DEPENSES

Immobilisations corporelles	-
Immobilisations en cours	372.673,00
Remboursement d'emprunts	402.400,00
Reversement Fonds Compensation TVA	67.257,00
	842.330,00

RECETTES

Excédent d'investissement reporté	-
Subventions d'équipement	240.000,00
Fonds Compensation TVA	131.120,00
Immobilisations corporelles	-
Remboursement Emprunt Assainissement	95.000,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	15.600,00
Virement de la section de Fonctionnement	360.610,00
	842.330,00

F
O
N
C
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T

I
N
V
E
S
T
I
S
S
E
M
E
N
T



SAPEURS POMPIERS

Je voudrais tout d'abord souligner l'importance de l'événement qui a eu lieu le 15 mai de cette année 98. Monsieur DEVEAUX, notre Maire, a reçu la Légion d'honneur. C'est pour nous tous une fierté, et une occasion de plus pour les St Vincentais de se distinguer dans tout le département et au delà.

Cependant, les pompiers vont passer sous la tutelle départementale et en même temps dans l'ignorance prochainement, mais c'est inexorable et nous garderons malgré tout les mêmes valeurs et le même esprit.

Nous croyons encore à notre efficacité ; nous nous recyclons chaque année et, grâce au Conseil Municipal et à Monsieur le Maire, nous avons pu changer nos casques cette année et l'opportunité nous permet de remplacer notre vieux DODGE qui a fait son temps mais qui malheureusement n'en peut plus (opportunité parce que son remplacement ne coûtera "que" 17.000 francs).

L'effectif reste le même avec les mêmes ingrédients et c'est bon pour la stabilité du groupe. Saluons tout de même en plus l'entrée dans nos "rangs" de Jordan SALINAS dans la catégorie des "mini-poussins".

Je félicite aussi les mamans de : Charline PERRAS, Axel SALINAS et Maxence DEPIERRE.

Saluons la réussite de Gaëtan FOUGERARD à l'examen de caporal (de plus en plus coriace) ; c'était l'an dernier notre poumon en tant que S.P.M. (Sapeur Pompier Militaire).

Yves DEPIERRE doit aller passer son examen de sous-officier en octobre (c'est encore plus coriace) ; souhaitons-lui bonne chance.

En ce qui me concerne, mon rôle est assez simple : retransmettre à mes pompiers la motivation pour assumer notre rôle et la volonté de Monsieur le Maire d'avoir un service sur lequel il puisse compter au niveau proximité, connaissance des gens de la Commune et promptitude pour les personnes dans l'embarras.

Je vous remercie encore pour l'accueil que vous nous faites chaque année, tant résidants qu'estivants, lors de notre passage pour les calendriers ; ce sont des dons qui, en quelque sorte, vous font encore plus apprécier votre feuille d'impôts locaux, parce que cet argent sert, entre autres, à aider la Commune dans ses achats.

Merci de m'avoir lu.

Louis VADEBOIN,
Chef de Corps

*ROUTE DÉPARTEMENTALE
N° 10
TRAVERSÉE DES FILATURES*

Les travaux d'aménagement de la traversée du hameau ont consisté, après démolition d'un bâtiment industriel, à améliorer le tracé de la route départementale n° 10. Il en résulte une meilleure visibilité des usagers au niveau de l'intersection avec la voie communale.

Le déport de la chaussée au droit des commerces ainsi que la réalisation de places de stationnement et de massifs végétalisés améliorent également la sécurité et le confort des riverains.

Les travaux ont débuté au mois de février 1998 et ont duré 3 mois.

Le montant du marché était de 1.332.105,39 Francs T.T.C.

Le coût de l'opération s'élève à environ 1.290.000 Francs T.T.C.

Participation de la Commune : 250.000 Francs.

Maîtrise d'ouvrage : Conseil Général du Rhône.

Maîtrise d'oeuvre : Maison du Département du Rhône d'Amplepuis.

Entreprise : Groupement S.C.R. / REVILLON.



Le mot du Directeur :

**“L'ÉCOLE POUR TOUS,
TOUS POUR L'ÉCOLE !”**



L'école pour tous les enfants

Notre école doit devenir de plus en plus l'école pour tous, c'est-à-dire une école où chacun est accueilli comme il est, avec ses forces et ses faiblesses, et accompagné personnellement pour pouvoir développer ses capacités au maximum. Des progrès considérables ont déjà été faits : plusieurs enfants en difficulté scolaire importante ont déjà repris confiance et découvert le goût d'apprendre, grâce à l'attention et à la ténacité des enseignants. Il reste encore des efforts à faire, notamment pour que le collège poursuive dans le même sens, mais les succès sont encourageants.

L'école pour tout le village

Comme toutes les écoles privées, l'école Champagnat met son dynamisme au service de sa région. En offrant aux familles un établissement proche, attentif aux personnes et rigoureux, elle contribue à ce que les enfants se sentent bien dans leur village. En organisant diverses manifestations (pétanque, vente de calendrier, arbre de Noël, Fête, etc.), elle participe à la vie du pays, elle favorise les rencontres. En s'ouvrant aux réalités locales (rencontre des anciens, des jeunes handicapés, visite de la Poste, de la Mairie, d'une ferme, etc.), elle entretient les liens entre les personnes et entre les

générations.

Bref, notre école n'est pas un simple élément du décor : elle est un élément important de la vie de la commune, pour aujourd'hui et pour demain.

Tous pour l'école !

Pour accomplir au mieux sa mission, l'école a besoin de la contribution de tous.

Contribution matérielle, bien sûr, de la part des familles, de la municipalité, des amis de l'école. Contribution en bénévolat aussi, de la part des parents de l'APEL, des membres de l'OGEC et des enseignants, qui donnent largement plus que les heures qui leur sont payées.

Mais il y a une autre contribution que chacun peut apporter, c'est la contribution de sa parole : une parole qui encourage, qui félicite (comme il y en a eu beaucoup lors de la Fête) plutôt que de souligner ce qui ne va pas ; une parole qui transmet des informations vraies ; une parole qui accepte la discussion, plutôt que de juger de loin sans vérifier. Cette contribution de la parole, nous en avons grand besoin.

Merci à tous ceux et à toutes celles qui ont déjà compris cela et qui donnent d'eux-mêmes, de leur temps, de leur parole pour que l'école Champagnat puisse aider chaque enfant à grandir. Tous pour l'école !

QUELQUES DONNÉES DE CETTE ANNÉE

PS-MS	(Mme VAUTRIN aidée de Ch. BODET)	26 élèves
GS-CP	(Mlle CHILLET aidée de M. PLASSE)	26 élèves
CE1-CE2	(Mme GLATARD et Mme RODRIGUEZ)	22 élèves
CM1-CM2	(Mr DARONNAT)	16 élèves
	Total de l'école	90 élèves
Cantine	(Mme PERRIN aidée de M. CHIZELLE)	50 repas/j

Légère hausse en prévision pour l'an prochain

Un mot de l'APEL

L'APEL est un mouvement associatif regroupant les parents de l'école Champagnat.

Il représente les familles au sein du Conseil d'Établissement, participe à l'entretien et aux travaux de l'école en relation avec l'OGEC, et apporte son aide financière pour des activités et achats pédagogiques, après évaluation des besoins des enseignants.

Voici quelques exemples de la contribution de l'APEL, pour cette année scolaire :

- Stage de voile pour les CM1 - CM2
- Séances de piscine à Cours la Ville pour les élèves du CP au CM2.

- Arbre de Noël animé par les enfants et les enseignants. Achat des cadeaux par l'APEL.

- Film conférence pour chaque classe

- Voyage scolaire (Rochetaillée, Parc de la Tête d'OR et le centre CAPTIVA de la Duchère)

- Fête de l'école

Le financement a été possible grâce à la tombola et à la fête de fin d'année et grâce à l'aide de la Mairie et de l'Amicale des Anciens Elèves.

Que tous les acteurs des différentes manifestations en soient remerciés.

✿ PANORAMA ✿ des activités de l'année ✿

⇒ **6 septembre**

Concours de Pétanque au Bourg

⇒ **25 au 29 septembre**

Stage de voile des CM

⇒ **4 octobre**

Matinée info-rencontre à l'école

⇒ **courant octobre**

Réunions de classes

Choix des membres du Conseil d'Établissement

⇒ **14 novembre**

Conseil d'Établissement

⇒ **21 novembre**

Réunion de parents sur le nouveau livret

⇒ **13 décembre**

Arbre de Noël

⇒ **de début décembre à fin mai**

Séances hebdomadaires de natation à la piscine de Cours

⇒ **10 janvier**

travaux des parents dans la cour

⇒ **30 janvier**

Réunion Évaluation-bilan en Maternelle

⇒ **24 février**

Défilé costumé dans le village (Carnaval)

⇒ **10 mars**

Film-conférence sur la nature dans toutes

les classes

Conseil d'Établissement

⇒ **19 mars**

Célébration de Carême

Rencontre avec Mme Lavaure, des "Enfants du Mékong"

⇒ **20 au 24 avril**

Publication d'un journal d'informations par les écoles catholiques du secteur

⇒ **4 mai**

Photos de classe

⇒ **12 mai**

Réunion de parents sur le nouveau livret

⇒ **29 mai**

Voyage scolaire des 4 classes sur Lyon

⇒ **5 juin**

Exposition "École ouverte"

⇒ **20 juin**

Fête de l'école

⇒ **30 juin**

Conseil d'Établissement

⇒ **2 juillet**

Rencontre des correspondants des CM

4 juillet

Sortie pédestre des maternelles-CP-CE autour de St-Vincent

Réunion Évaluation-bilan en Maternelle

Ces activités manifestent la vitalité de notre école et le souci de collaboration étroite entre parents et enseignants, pour le bien des enfants.

COMITE DES FETES

A l'occasion de ce bulletin municipal, nous tenons à remercier tous ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour animer le village. Nous pensons à ceux qui oeuvrent au sein du comité des fêtes, mais également à tous les membres actifs des différentes associations.

Le bilan de l'an dernier est intéressant. La foire et la marche connaissent un succès conforme à nos espoirs. Nous avons également réussi à reprendre l'organisation de la fête patronale. Trois associations se sont partagées autour du concours de pétanque, du bal et d'une assiette anglaise. Cette année, il semble que cette fête ait également été un succès. Grâce à un groupe passionné de cyclisme, nous avons aussi vu réapparaître une course de vélo. Moins sélective que ses prédécesseurs, elle permet à tous les licenciés de s'exprimer et de donner lieu à de "belles bagarres".

Nous en profitons d'ailleurs pour lancer un appel pour l'année 99. Les associations qui voudraient participer à l'organisation de la fête peuvent s'inscrire auprès du comité des fêtes ou à la mairie.

Autre fait marquant, le téléthon, a été bien suivi et a montré la solidarité dont notre village était capable. Nous sommes déjà sollicités pour l'an prochain alors, à nouveau, avis aux bonnes volontés.

Il est rare qu'un bilan n'ait pas son lot de déception. Le souci permanent que nous avons est de ne pas trop en demander à chacun. Or, du fait de ses diverses occupations et contraintes professionnelles, le noyau du comité est, à notre goût, trop sollicité. Nous lançons un nouvel appel afin que vous veniez nous rejoindre au moins pour une de ces manifestations. De plus, nous sommes convaincus que le comité des fêtes a besoin de renouveau pour bien vivre, alors n'hésitez pas, vous serez accueillis à bras ouverts. Le second point est presque plus décourageant. Nous ne reviendrons pas sur l'incident même bénin de la choucroute du mois de novembre. Nous vous demandons seulement de vous "tenir" lorsque vous êtes dans une manifestation publique et peut-être de penser aux enfants qui peuvent vous observer.

Pour ne pas ternir le résultat du travail bénévole, nous tenons à le rappeler, nous allons parler de l'avenir. Marche, Téléthon et réveillon sont les prochaines étapes. Nous vous tiendrons informés des dates de réunion, mais vos bras sont les bienvenus. Nous prévoyons également de sonoriser le village, les lieux publics (école, terrain de basket...), les Filatures, en précâblant les sites et en investissant dans quelques haut-parleurs.

Merci de nous avoir consacré ces quelques instants de lecture et de venir nombreux nous proposer votre aide pour la marche et le téléthon.

Le Comité des Fêtes.

CLASSES EN 8

Comme chaque année, les classards se sont réunis à St VINCENT DE REINS le dimanche 17 mai sous un ciel ensoleillé. Les conscrites et conscrits des classes en 8 animaient notre village.

Le matin, ils se retrouvèrent à 8 heures 30 à la salle polyvalente pour la remise des chapeaux et cocardes et pour la signature du livre d'or comme le veut la tradition de cette belle fête. Pour les souvenirs, chaque décade, du plus petit au plus ancien, se fit prendre en photo. Pour continuer cet élan la clique de SAINT VINCENT DE REINS et de SAINT BONNET LE TRONCY nous conduisit au monument aux morts afin d'y déposer une gerbe à nos anciens disparus.

Nous reprîmes le chemin de l'église pour le moment de la messe en l'honneur des conscrits disparus, célébrée par le Père BRIDET.

La messe terminée, les conscrits se retrouvèrent sur le perron de l'église pour le traditionnel défilé animé de deux musiques, ainsi que de nombreux chars des 10 ans, 18 ans, 20 ans, 30 ans et 40 ans, tous acclamés par une foule nombreuse.

Une fois le défilé terminé, se fut l'heure du verre de l'amitié offert par la municipalité suivi à 14 heures d'un copieux repas servi par la maison FOUGERAS de SAINT NIZIER D'AZERGUES.

La journée se passa dans l'ambiance, la chaleur et l'amitié et se termina tardivement.

Le lendemain quelques conscrits se rendirent dans le Beaujolais pour le "Retinton".

Nous remercions sincèrement les organisateurs ainsi que toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette journée.

Rendez-vous dans un an et pour la demi-décade.

Membres du bureau :

Présidents d'honneur :

Mr AULAS Emile
Mr MURAT Paul

Président actif :

Mr DUCROS Dominique

Vice Président :

Mr RAQUIN André

Trésorière :

Mme CHIZELLE Mireille

Secrétaire :

Mme SAINT PAUL Françoise

Conscrits

Classes en "8"

90 ans

SAULNIER Marcelle

80 ans

AULAS Emile
DEMOLLIERE Josette
FALLOT Raymonde
MURAT Paul

70 ans

BRUYERE Lucienne
CALLANDRY Roger
CHENAUD Claude
COCHEY Georges
DUMONT Jean-Pierre
LACHAIZE Michel
LACOTE Germaine
LACOTE Robert
PHILIPPE Madeleine
POYET Aimée
THION Claudius
THION Suzanne

60 ans

BEYER Henry
CHABERT Jean
GOUTTENOIRE André
LONGIN Marinette
MERCIER Marie-Antoinette
NONY Huguette
ROUILLET Yves
VADEBOIN André
VADEBOIN Marie-Louise

50 ans

DERESSE Michel
DUTHION Monique
EXPILLY Jean-Yves
OVISE Christiane
PERRIN Maurice
ROBIN Danielle
TEILLARD Louis

40 ans

CHANETZ Jöelle
CHARNAY Denis
DUCROS Dominique
DUMONTET Chantal
NOILLY Solange
PHILIPPE André
PLASSE Jean-Pierre
RAQUIN André
RENARD Monique
SAINT PAUL Françoise
TEILLARD Christine
THIVEND Régine
VADEBOIN Jean Paul

30 ans

BOUDOT Hervé
BILLET Christine
BURNICHON Véronique
CHALTON Bernard
CHIZELLE Mireille
DESMURGER Alain
DUDU Ghislaine
GOUTTENOIRE Pascal
LAURENT Régis
NONY Franck
NONY Laurent
MOISSONNIER Eric
POYET Guy
ROBIN Jean-François
SALINAS Nathaly

20 ans

BUYS Maryline
CHARMETTE Julie
DEPIERRE Stéphane
DEREPIERRE Mickaël
DESSEIGNE Christophe
PLASSE Estelle

18 ans

BASAR Ozlem
BILLET Didier

CHABEAU Damien
DEREPIERRE Elodie
FORAY Emilie
LARUT Bruno
NOILLY Aurélie
PELLAT Delphine
RUSSO Céline
VALLET Fabienne
VIAL Magalie

10 ans

BILLET Quentin
BILLET Stéphane
CATHELAND Rémi
DERESSE Julien
DUCROS Romaric
DURY Kévin
MONTIBERT Thomas
PLASSE Samuel
POLLOCE Sébastien
RAFFIN Mélissa
RAQUIN Damien
SAULNIER Emilie
TOURMENTE Anouch

Nouveaux nés

BLANC Pierre
DARONNAT Joseph
DEPIERRE Maxence
DESPLASSE Chloé
LABROSSE Anaïs
NUNO Lauriane
PERRAS Charline
RAUBALY Lionel
SALINAS Axel



Henri CORNELOUP, Lieutenant de Louveterie

Nous sommes heureux d'avoir sur Saint-Vincent-de-Reins un lieutenant de louveterie : Monsieur Henri CORNELOUP qui a été nommé par le Préfet du Rhône en date du 24 décembre 1997 pour une période de six ans à compter du 1^{er} janvier 1998. Monsieur CORNELOUP exercera ses fonctions dans les cantons de MONSOLS et BEAUJEU.

C'est la première fois que notre village a cet honneur depuis des lustres ; c'est la récompense et la charge d'une vie consacrée à une passion : la chasse.

Que Saint-Vincent-de-Reins est beaucoup de passionnés comme vous.

Jean DUMOULIN, Chevalier du Mérite Agricole

Le 27 septembre 1997 à la salle polyvalente s'est déroulée la remise des insignes de chevalier du mérite agricole à Monsieur Jean DUMOULIN.

Personnellement j'étais heureux de représenter notre village et fier que le récipiendaire ait choisi ce lieu.

Les mérites de Jean DUMOULIN ne sont pas à démontrer. Au sein de Saint-Vincent il fut le moteur avec sa famille de l'évolution du monde agricole. Si vingt exploitations vivent encore, nous lui devons. Il a su allier un profond sens de la modernisation nécessaire, à un sens humain remarquable.

L'influence que Jean DUMOULIN a su avoir ici, il a su, avec tout ce que cela demande d'abnégation, de travail, de dévouement l'étendre à l'ensemble de notre canton, de notre arrondissement, de notre département.

Jean DUMOULIN a participé à notre conseil municipal et lui a apporté beaucoup d'allant durant dix huit années avant que son frère ne le décharge de cette fonction.

Merci Jean d'avoir tant oeuvré pour Saint-Vincent et pour le monde agricole avec ce sérieux, cet effacement, ce respect d'autrui, cette simplicité et cette tolérance. Merci à toute votre famille. Saint-Vincent est fier de vous et vous demande de continuer à nous aider dans cette évolution si rapide et si difficile de notre monde rural.



Allocution prononcée par Monsieur Michel BESSE
Préfet de la Région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône
Le vendredi 15 mai 1998
à l'occasion de la remise
de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur
à Monsieur Lucien DEVEAUX

-:-:-:-:-:-:-:-:-

"Cher Monsieur DEVEAUX,
Mesdames, Messieurs,

J'ai été tout particulièrement sensible à votre souhait de me voir participer à la remise de votre décoration et je vous remercie de m'avoir convié à cette cérémonie à la fois professionnelle et familiale compte tenu des liens de famille qui vous unissent à votre parrain dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Au-delà des félicitations chaleureuses que je veux en cet instant vous adresser pour la haute distinction qui vient très légitimement de vous être accordée, je suis heureux de pouvoir en quelques mots vous dire combien j'ai été frappé par plusieurs traits à la fois originaux et marquants de votre exceptionnelle réussite. Votre manière de conduire vos activités est riche d'enseignements à bien des égards et peut servir de modèle.

Première observation : Dans votre entreprise la modernité la plus performante s'appuie sur la tradition la plus ancienne. Vous faites partie des "enochiens", ces entreprises qui, comme Enoch, le père de Mathusalem, ont une existence pluricentenaire et sont restées dans les mêmes mains familiales. Elles sont peu nombreuses surtout à notre époque, dans ces trente dernières années de large réorganisation capitaliste. Vous en faites partie, et en même temps - et n'est-ce pas aussi en partie grâce aux devoirs que vous imposent cette ancienneté ?, - vous réussissez parce que vous êtes à la pointe de la modernité à la fois dans vos méthodes et dans vos approches des marchés.

Deuxième observation : votre groupe a une dimension internationale tout à fait importante, avec un développement rapide à l'étranger ces dernières années, et il s'appuie sur de petites unités de base. Quel que soit le statut juridique de celles-ci, - entreprise, filiale ou établissement, - votre choix d'organisation s'est porté non pas sur de grandes entités mais sur des structures plus petites, plus spécialisées, plus simples, plus réactives.

Troisième observation : vous avez largement fondé votre succès sur la recherche, l'innovation, l'imagination, c'est à dire non seulement, sur des investissements, mais surtout, et d'abord sur des hommes. Dans ce réseau d'unités diversifiées qui constitue votre groupe, je sais le prix que vous attachez à la place des hommes et pas seulement des dirigeants. Vous avez fondé une entreprise internationale sur une équipe réunie autour d'un patron.

Vous démontrez qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre la direction d'un grand groupe, de surcroît familial, et la fidélisation de dirigeants responsables dans des équipes soudées.

Quatrième observation : vous êtes un groupe international, le troisième groupe français si on prend en compte toutes vos activités, mais vous avez su conserver vos racines les plus anciennes, vous avez développé une implantation forte dans votre territoire d'origine, à cheval sur le Beaujolais et sur le Roannais. En dehors même de votre groupe, je sais les investissements personnels que vous avez pu réaliser dans un secteur très divers, qui font de vous aussi un acteur discret mais important de l'économie locale. Vous avez depuis 20 ans la confiance de vos concitoyens de SAINT-VINCENT-DE-REINS, et vous acceptez cette mission prenante et les

contraintes qui en découlent. Vous démontrez ainsi que l'ancrage local n'est pas incompatible, bien au contraire, avec le succès mondial.

Voilà quelques observations qui viennent immédiatement à l'esprit lorsque l'on regarde votre trajectoire. Sans doute ne peut-on pas en tirer des lois générales valables pour toutes activités et dans tous les secteurs. Permettez-moi cependant de penser que beaucoup pourraient s'en inspirer.

En matière économique comme dans d'autres domaines, le succès n'est jamais définitivement acquis. Votre travail est un combat, un combat de tous les jours pour l'innovation, pour la performance, pour la rentabilité, pour la conquête des marchés contre la concurrence. C'est grâce à ce combat "toujours recommencé" que nos industriels gagnent. C'est grâce à lui que la France est une des plus grandes puissances industrielles du monde et que c'est aujourd'hui le troisième ou quatrième exportateur mondial. Nous devons d'autant plus saluer ceux qui réussissent, car s'ils réussissent durablement, ce n'est jamais par la chance, c'est par le rare mélange de la volonté, du travail, et surtout du talent.

Au-delà de ses difficultés, la France est capable de réussir, et tous les jours, elle le prouve. Lorsqu'elle réussit, cher Monsieur DEVEAUX, - c'est grâce à des hommes tout à fait exceptionnels comme vous. Permettez-moi de vous en féliciter, - et permettez-moi surtout de vous encourager à continuer, pour vous-même, pour votre groupe, pour notre région et pour notre pays."





ASSOCIATION SPORTIVE DE BASKET-BALL

Depuis septembre 1997, le basket a refait son apparition à St Vincent. Trois équipes composées de 21 joueurs et joueuses, ont participé au Championnat 97/98 : une équipe benjamin, une équipe benjamine et une équipe poussin-mixte. Les résultats ont été très satisfaisants et très encourageants pour les responsables d'équipe, les écarts de niveau avec les adversaires s'amenuisant au fil des rencontres. Les parents très présents sur le bord du terrain pendant les rencontres à St Vincent et lors des déplacements, pour encourager leurs enfants, y sont certainement pour beaucoup. Merci à eux.

Pour la saison 98/99, l'effectif devrait passer de 21 à 47 licenciés, ce qui prouve l'intérêt porté par les jeunes pour ce sport d'équipe malgré les contraintes causées par le règlement de la Fédération concernant les différences d'âge suivant les catégories (gros problèmes pour les petits villages où il est difficile de trouver sept ou huit joueurs avec moins de deux ans d'écart pour former une équipe).

Le club devrait se composer ainsi :

- une équipe senior : 14 joueurs
- une équipe cadet : 9 joueurs
- une équipe poussin-mixte : 9 joueurs et joueuses
- une équipe baby-basket : 15 joueurs et joueuses.

Bien sûr, toutes nouvelles inscriptions en cours d'année seront les bienvenues.

En espérant mettre un peu d'animation dans le village les samedis après-midi et les dimanches matin, tout en prenant plaisir à pratiquer un sport d'équipe, nous souhaitons à tous ces basketteurs et ces basketteuses, une excellente saison dans la bonne humeur, l'esprit sportif et bien sûr la victoire.

Nous remercions Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour la subvention qui nous a aidés dans l'achat du matériel et des tenues. Nous remercions également Mr DARONNAT qui a pu inclure le basket dans les heures de sport à l'école et ainsi permettre aux enfants de découvrir cette discipline sportive.

Nous espérons vous voir nombreux pour encourager nos équipes.

Le Président

GROUPE DE MARCHÉ

Toujours avec de fidèles adeptes, les marches permettent de se retrouver en passant une après-midi agréable. Les itinéraires sont variés, au gré de l'organisation, faisant découvrir des chemins ou sentiers inconnus, même proches de St Vincent.

A signaler, l'exceptionnel balisage du réseau de Cours la Ville et de ses communes limitrophes - plan d'ensemble, repérage, direction, temps de parcours - il attire, semble-t-il, de plus en plus de marcheurs et V.T.T. car il sécurise les utilisateurs habituels ou occasionnels en leur permettant un repérage géographique et un horaire fiable.

- A signaler :
- En juillet 97, marche à BELMONT avec pique-nique au plan d'eau,
 - En décembre, la marche s'est poursuivie à la Salle Polyvalente pour le désormais habituel repas de Noël,
 - En mai 98, la journée en "ROANNAIS" s'est déroulée le matin, sur les berges du barrage de VILLEREST avec visite du village médiéval. A midi, repas à VILLEMONTAIS, puis pétanque ou marche au gré des motivations.

A remarquer (sans préjugé...) la forte participation lorsque un repas est proposé.

H. LACHAIZE

ASSOCIATION DES JEUNES

L'année 1997-1998 s'est déroulée calmement mais agréablement : l'association des jeunes poursuit son chemin.

Nous tenons tout d'abord à remercier la municipalité pour la fourniture des chaises et de l'estrade ainsi que la pose des dalles devant la salle. Celles-ci font un coin pratique et plus plaisant pour les différentes manifestations et facilitent l'entretien de la salle.

Nous voulons également remercier toutes les personnes qui ont permis une bonne organisation du bal du 25 octobre.

L'appel du rajeunissement du bureau a été entendu puisque certains adhérents ont manifesté de l'enthousiasme en organisant des activités plus adaptées à leurs désirs et en prenant plus soin de la salle.

L'association a donc un avenir assuré et laisse ses portes ouvertes à de nouveaux adhérents (Prix : 40 francs).

BUREAU

Président : FOUGERARD Cyril
Trésorier : FOUGERARD Richard
Secrétaire : JACQUET Stéphanie

BUREAU AUXILIAIRE

NUNO David
JONARD Alexandrine
PLASSE Astrid

RÉTROSPECTIVE DE L'ASSOCIATION "LA CHAUMIÈRE"

Nous sommes arrivés à St Vincent de Reins en février 1988. Des personnes handicapées avaient alors besoin d'un lieu de vie car, devenues adultes, elles n'avaient plus de place dans les structures traditionnelles. Le retour en famille étant une situation difficile tant pour les jeunes qui avaient besoin de "vivre leur vie" que pour leur parent, des animateurs se proposèrent d'organiser un lieu d'accueil. Cette solution ne devait être au départ qu'un dépannage de 3 ans mais le style de vie proposé a très vite "emballé" les jeunes handicapés. En effet, la vie communautaire en petit groupe leur laisse plus d'initiative pour développer des projets personnels et une plus grande part de responsabilité tout en leur offrant un cadre chaleureux et sécurisant. Avec les efforts de tous, ce lieu de vie a subsisté 10 années durant, dans l'attente d'une amélioration des conditions de vie : locaux plus adaptés pour les fauteuils roulants et moyens financiers décents.

Nos espoirs se concrétisent de jour en jour puisque nous avons obtenu un agrément pour nous installer dans l'immeuble "îlot centre" actuellement en construction à Amplepuis.

Nous souhaitons que ce nouveau projet plus viable aille dans la continuité de l'esprit développé à St Vincent. A ce propos, nous voudrions témoigner notre reconnaissance aux villageois qui nous ont apporté leur soutien à l'occasion des différentes manifestations que nous avons pu réaliser avec l'aide de la mairie et du comité des fêtes. Nous avons été également sensibles aux contacts privilégiés avec certaines personnes, jeunes et moins jeunes, notamment par le biais de l'école. Des moments essentiels pour que la vie, malgré ses difficultés, soit un peu plus lumineuse. Et nous espérons vivement que vous viendrez encore nombreux en novembre pour un nouveau loto.

BOULE DES FILATURES

La boule des Filatures est à son image : toujours présente et active à St Vincent ; si ce n'est pas par les différents concours, c'est le mercredi avec les préretraités, retraités et "pro retraités" et le plaisir est de constater que par les anciens du mercredi la fusion, ou plutôt la communion entre la section du Bourg et des Filatures est désormais possible, il ne reste plus qu'aux derniers récalcitrants à admettre qu'ils font partie du même village !

Le jeu de boules est l'activité la plus développée à St Vincent avec le plus d'espaces et de terrains : conservez-là dans le même état d'esprit que notre cher président Jean-Paul VADEBOIN ainsi que tous les champions, et des bons jours de convivialité et de compétition seront devant nous !

Le Bureau

SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse que je représente est heureuse par le biais du bulletin municipal de pouvoir s'exprimer aux yeux de toute la population pour décrire la vie de la société, ses manifestations et sa saison de chasse qui fut très bonne.

La plus grande des manifestations cette année fut le repas que la société offre aux propriétaires et à leurs épouses en remerciement de leur droit de chasse car je l'ai déjà dit, sans eux et sans leur accord, aucune chasse ne serait possible et la société ne pourrait exister et les chasseurs exercer leur sport favori.

Au cours de ce repas, notre président d'honneur Jean DUDU a pris la parole pour la dernière fois pour un discours sans faute et sans papier pour retracer sa vie dans la société et pour nous parler de la progression de certains gibiers tel le chevreuil qui a évolué sous sa présidence et le sanglier qui a montré le bout de son nez le 17 octobre 1987 ou Jean DUDU, le premier, en a tué un qui pesait 101 Kg.

La fédération des chasseurs du Rhône représentée par Monsieur CAPPS lors de notre assemblée générale d'ouverture a remercié Jean DUDU pour ses 39 années passées comme dirigeant en lui remettant une médaille. Bravo pour toutes ces années.

Cette année a vu le départ d'André NONY de notre bureau. Après 37 ans, il a souhaité laisser la place et est remplacé par Michel BARBES. Un grand merci de la société à André pour toutes ces années.

Comme tous les ans, le jour de la foire, un cochon est mis en jeu remportant un très grand succès. Cette année, il fut gagné par Pierre CORNELOUP. Merci à tous les parieurs et à l'année prochaine pour un nouveau défi.

Maintenant je vous parlerai de la saison de chasse écoulée et du gibier en commençant par le plus gros : le sanglier. 10 furent tués cette année, une progression liée je pense à la culture du maïs ensilage qui a beaucoup augmenté ces 15 dernières années et qui attire ces bêtes noires chez nous à partir du mois d'août.

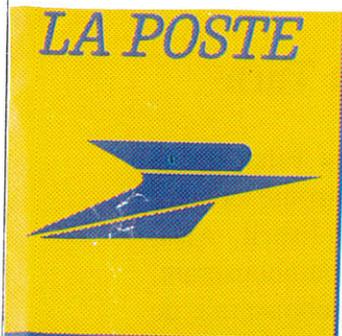
Pour le chevreuil, 32 bracelets nous ont été accordés, tous tués. 100 % de réussite vu la densité de ce gibier, il reste le plus important de notre territoire.

Pour le petit gibier, malgré une petite lueur d'espoir, il reste peu nombreux, le lièvre et le lapin ne nous font pas tomber quand nous marchons dans notre territoire ; restent le faisan et la perdrix, oiseaux de lâcher qui permettent aux chasseurs de tirer des cartouches et qui agrémentent la chasse du petit gibier.

Pour conclure, je voudrais remercier la mairie pour le prêt gratuit de la salle polyvalente à l'occasion de notre repas des propriétaires et en souhaitant une très bonne entente entre propriétaires et chasseurs. Bonne saison 98-99

Le président,
Michel CHAMPALLE.

LA POSTE

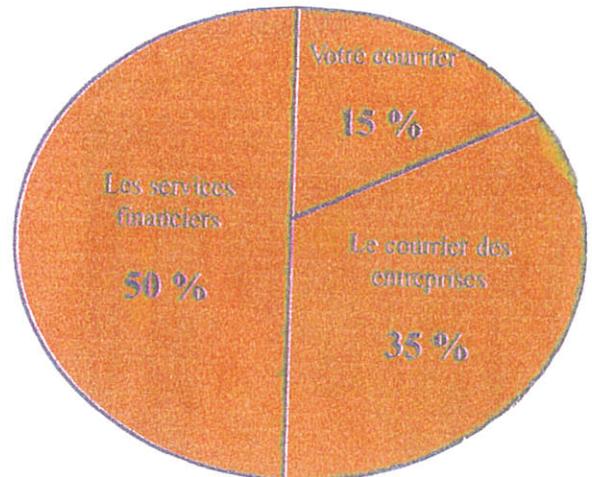


OPÉRATEUR OFFICIEL DU COURRIER

Votre bureau de poste, c'est :

Une équipe pour répondre à vos besoins :

- Gérard CHUZEVILLE, préposé, vous distribue votre courrier au cours de sa tournée. Il peut vous faire découvrir la nouvelle gamme de prêt à poster et vous les propose à la vente.
- Andrée CHABERT, préposée au Bourg, vous distribue votre courrier le matin. Elle vous accueille au guichet l'après-midi pour toute opération courante, mais surtout vous conseille sur les prêts à poster, la philatélie.
- Monique CORGIE traite votre courrier, vos paquets au départ de St Vincent de Reins.
- Chantal CHASSIN est là pour vous conseiller dans la gestion de vos comptes - chèques - Epargnes - Assurance vie - projets immobiliers ou travaux.



INFORMATION DE LA D.D.A.S.S.

Campagne d'information sur l'ambrosie :

L'ambrosie est une plante allergisante entraînant chaque année un nombre de plus en plus important d'allergies chez les personnes de tous ages.

Cette mauvaise herbe a colonisé d'abord la région lyonnaise ; elle se développe depuis quelques temps sur le reste du territoire du département du Rhône. Les terrains nus, remblais, bords de routes, et les terrains mal entretenus sont ses lieux de prédilection ; mais elle prolifère aussi sur les sols cultivés - cultures de tournesol par exemple - dans les jardins, les jachères...

En France, on l'appelle souvent : "Fausse moutarde". Une brochure d'information est à la disposition des personnes intéressées en Mairie.

Deux méthodes simples pour la combattre : L'arrachage et la tonte ou végétaliser les sols infestés.

Il faut limiter l'extension de l'ambrosie ; c'est l'affaire de tous : si elle pousse sur votre propre terrain, il faut l'arracher avant qu'elle ne fleurisse en août.

Week end de Pentecôte : 3 jours dans les gorges du Tarn



Le samedi, départ à 5 heures 45 des Filatures, 6 heures du Bourg et direction LYON, autoroute et petit déjeuner sur une aire de repos, Pont Saint-Esprit, Ales, Anduze où nous déjeunons. Visite de la bambouseraie, parc exotique de 35 hectares, appelé la bambouseraie de Prafrance. Cet étonnant jardin botanique où poussent une centaine d'espèces de bambous nous transporte dans un décor de jungle d'Extrême Orient. Ensuite, continuation par St-Hippolyte, Ganges, Alzon, Millau, ville animée renommée pour ses gants de peau et ses meubles puis installation à l'hôtel.

Le dimanche, départ pour le Rozier, les gorges de la Jonte, Meyrueis, déjeuner. Visite de l'Aven Armand puis direction St Enimie dont le bourg s'étage au bas des falaises escarpées que bordent une boucle du Tarn, à l'un des passages les plus réservés du Canyon. Il est encore bercé par la légende de la Belle Princesse Enimie, les gorges du Tarn qui constituent la grande curiosité de la région des Causses ; sur plus de 50 km, elles offrent une succession prodigieuse de perspectives et de sites admirables. Nous le suivons jusqu'à la Rozier et retour à Millau.

Lundi, visite des caves de Roquefort, puis route vers Rodez et déjeuner. Ensuite direction Laguiole à plus de 1.000 m d'altitude : la ville est célèbre pour ses très beaux couteaux au manche d'ivoire ou de corne de fabrication artisanale. Elle est devenue une station de sports d'hiver. Laguiole s'étend au pied d'un piton de basalte qui porte l'église du 16^{ème} siècle. La cathédrale de Rodez, distante de plus de 40 km est visible par temps clair. Retour par St-Flour, Clermont-Ferrand capitale de l'Auvergne. Arrêt pique-nique sur une aire de repos, Balbigny, Perreux et retour à St Vincent après 3 belles journées passées ensemble.



CLUB NOTRE TEMPS

Nos peines : Deux des nôtres nous ont quittés : Joseph DEREPIERRE et Lucie MARCHAND, nous gardons d'eux un bon souvenir.

Nos joies : Monique et Roger VADEBOIN sont venus se joindre à nous (ce sont les benjamins de notre club) Yvonne LACHAIZE aussi, participante pour l'été.

Le 18 juin avec un temps superbe nous faisons notre petite sortie annuelle. Conduits par "Thierry" notre chauffeur attiré nous étions 40 à nous rendre dans le Brionnais. Premier arrêt à Varennes-Sous-Dun pour une visite guidée de la moutonthèque, une vingtaine de races plus ou moins prolifiques et productrices de lait ou de laine, il y avait même des moutons avec quatre cornes ! Ensuite visite du musée de la filature, nous avons vu marcher les anciennes machines mécaniques et manuelles ; mais les tricoteuses sont en nombre restreint. Quelques unes de ces dames firent des achats. Puis direction la ferme auberge de Lavaux où nous attendait un excellent et copieux déjeuner bien servi dans un beau cadre ancien. Après un petit tour dans le parc pour faciliter la digestion, départ pour la distillerie Bouhy qui fabrique différentes liqueurs, même liqueur de sapin et dégustation. Ensuite départ pour Paray-le-Monial, visite de la basilique et de la Chapelle de la Visitation où le Sacré Coeur est apparu à S^{te} Marguerite Marie de 1673 à 1689. Certains assistèrent aux Vêpres chantées par les Visitandines, d'autres visitèrent le parc ombragé.

Nous avons profité de la fête commémorant l'appel du 18 juin du Général de Gaulle. Retour chantant par Charlieu et petit casse-croûte au club dans une ambiance amicale et joyeuse.

Bientôt, nous allons fêter nos classards Marcelle SAULNIER 90 ans, Josette DEMOLLIERE 80 ans, Madeleine ECHALLIER, Madeleine PHILIPPE, Germaine et Robert LACOTE 70 ans.

Le samedi 5 septembre de 14 heures à 19 heures et dimanche 6 de 9 heures à 12 heures venez nombreux nous rendre visite au club pour déguster café et gâteaux et passer un bon moment avec nous. Merci d'avance.

INFORMATIONS PRATIQUES

Vous partez en vacances, pensez à votre sécurité :

Sur la route - En voiture : Avant de partir en vacances, il est indispensable de faire procéder à une révision sérieuse de votre voiture : freinage, pneumatiques, éclairages, etc. Attention aux pneus sous-gonflés.

Les deux roues : Le port du casque est obligatoire en toute circonstance pour le pilote et le passager d'une moto ou d'un vélomoteur ; il est obligatoire également, en dehors des agglomérations, pour le conducteur d'un cyclomoteur.

A la campagne : Les piqûres d'abeilles, de guêpes ou de frelons peuvent être dangereuses si elles sont nombreuses et intéressent certaines régions comme la gorge, si il s'agit de personnes sensibilisées. Dans ces trois cas appeler d'urgence le médecin ou faire transporter au plus tôt la victime à l'hôpital. En cas de piqûre dans la gorge, faire sucer de la glace à la victime pendant son transfert à l'hôpital.

Morsure de serpents : Le seul serpent dangereux vivant en FRANCE est la vipère. La seule action efficace est l'injection de sérum antivenimeux. Elle est à faire de toute urgence (dans l'heure qui suit et si le sujet ne peut se trouver dans les deux heures dans un centre hospitalier).

JUDO CLUB

Quelque peu perturbés par un changement de professeur en cours d'année, nos jeunes judokas ont malgré cela fait de bonnes performances lors des compétitions.

Nous avons donc accueilli Michel POLETTE, jeune professeur qui par son enthousiasme, sa grande gentillesse, et sa capacité à écouter, comprendre et aimer les enfants a su leur redonner l'envie de continuer. C'est avec les qualités d'un professionnel qu'il les suit lors des compétitions pour les encourager à se battre dignement et à garder l'espoir lors des échecs.

C'est donc dans de bonnes conditions que nous allons recommencer l'année 98/99.

Nous avons aussi inauguré un cours adulte qui se déroule de 19 heures à 20 heures. Nous avons pour le moment quelques adeptes qui sont venus s'inscrire à ce cours qui touche aussi bien les débutants jeunes et moins jeunes, hommes et femmes. Venez vous initier à ce sport, vous serez les bienvenus.

D'autre part, le cours de gymnastique féminine continue de 20 heures à 21 heures ; si d'autres personnes veulent se joindre à nous il y a encore de la place.

Tous les cours : judo enfants, adultes, gymnastique reprendront courant septembre 1998 ; la date sera annoncée par voie de presse.

Le bureau souhaite de bonnes vacances à tous - A la rentrée.

Rappel des horaires de cours : **Le mercredi**

de 17 heures à 18 heures pour le premier groupe enfants,
de 18 heures à 19 heures pour le deuxième groupe enfants,
de 19 heures à 20 heures pour le groupe adulte,
de 20 heures à 21 heures pour la gymnastique.



INFORMATIONS DIVERSES

Transports scolaires

L'assemblée départementale a donné une suite favorable à la demande de modification de circuit et d'aménagement des horaires :

- Extension de circuit jusqu'au hameau "La Forêt" à SAINT-BONNET-LE-TRONCY,
- Départ à 7 heures 50 de Magny au lieu de 7 heures 55,
- Le soir prise en charge des élèves à 16 heures 25.

SOCIÉTÉ DE PÊCHE



La société de pêche se porte bien.

Nous sommes stabilisés à 90 cartes de pêche malgré la réciprocité !

D'ailleurs, parlons en de la réciprocité. Nous flirtons avec l'an 2000. Nous construisons l'Europe. La pêche évolue dans le même sens.

Bien sûr, il nous reste quelques fois des regains de chauvinisme quand nous voyons arriver des gens d'ailleurs, du Rhône, de la Loire et de la Saône et Loire. Ils viennent faire l'ouverture chez nous car ils trouvent une rivière superbe, garnie de truites du Morvan presque parfaites.

Les plans de gestion piscicoles vont sortir avant la fin de l'année et une partie du haut Reins sera réservé uniquement à la truite sauvage, sous la partie basse, les alevinages se feront en plusieurs fois en quantité limitée.

En contre partie, nous avons la possibilité d'aller pêcher ailleurs, dans 57 départements pour la somme de 75 francs. Et puis, il y a notre petit plan d'eau des Filatures qui après bien des aléas est devenu opérationnel. A partir de l'automne prochain, nous le garnirons de poissons pour le grand bonheur des petits et des grands, avec un règlement spécifique pour que le poisson profite à tous et le plus longtemps possible. En 1998, le viandar n'a plus sa place !!!

Je vais fêter à la fin de la campagne de pêche mes 40 ans de présidence et ma nomination d'administrateur de la fédération. J'en profite pour remercier toute l'équipe qui me suit, pour la confiance qu'elle m'a toujours témoignée et tout le dévouement qu'elle déplore pour la cause de la pêche.

Je lance un appel à tous les riverains pour que le Reins reste propre. Ne rien jeter dans la rivière.

Merci d'avance.

Le Président,
André MARCHAND.

COMMUNIQUÉ DE LA PASSERELLE

La Passerelle : relais pour l'emploi - association sans but lucratif, créée en 1991 pour favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi. Elle emploie des chômeurs pour répondre à des missions ponctuelles leur donnant ainsi un statut de salarié. Elle construit dans la durée des parcours d'insertion où chaque mission est un atout supplémentaire dans l'optique d'un emploi stable.

Particuliers, artisans, agriculteurs, commerçants, entreprises, collectivités locales : vous pouvez faire appel à La Passerelle.

Des formalités simples, aucune démarche administrative, souplesse et rapidité.

Son téléphone : 04.74.89.21.79.

QUELQUES CHIFFRES SUR L'EAU

Comme vous le savez la distribution d'eau est assurée depuis plus de 25 ans par le Syndicat Intercommunal de Distribution d'eau RHONE LOIRE NORD dans notre village. Voici tiré de son rapport annuel quelques éléments qui vous intéresseront j'en suis sûr.

Le Syndicat compte 19.166 abonnés au 31/12/97 soit une population d'environ 44.000 habitants répartis dans 45 communes (des environs de ROANNE au PILON).

Les ressources en eau du syndicat proviennent pour la majeure partie (environ 90 %) de la nappe alluviale de la Loire, à COMMELLE VERNAY, où se situe la zone de captage exploitée par le syndicat. Les ressources complémentaires sont issues d'une vingtaine de sources : THIZY, COURS LA VILLE, ST VINCENT DE REINS, ST BONNET LE TRONCY, CUBLIZE, ST JUST D'AVRY, ST APPOLINAIRE et ST CYR DE VALORGES.

Volume d'eau consommé en 1997 : 3.030.195 m³ soit 158 m³ par abonné.

Consommations par catégorie d'usagers (m³)

Catégorie d'usagers	1995	1996	1997	Ecart 97/96
Municipaux	75 258 m ³	90 705 m ³	75 150 m ³	- 17,1 %
Domestiques et agricoles depuis 1997	1 660 588 m ³	1 781 624 m ³	1 715 034 m ³	- 3,7 %
Industriels et agricoles jusqu'en 1996	845 208 m ³	812 719 m ³	1 090 310 m ³	+ 34,2 %
Collectifs	149 371 m ³	153 614 m ³	149 701 m ³	- 2,5 %
Total	2 730 425 m³	2 838 662 m³	3 030 195 m³	+ 6,7 %

Consommations moyennes par usager selon la catégorie (m³/abonné)

Catégorie d'usagers	1995	1996	1997	Evolution 97/96
Municipaux	174 m ³	211 m ³	181 m ³	- 14,2 %
Domestiques	90 m ³	96 m ³	92 m ³	- 4,2 %
Industriels	5 635 m ³	5 277 m ³	10 384 m ³	+ 96,8 %
Collectifs	1 800 m ³	1 896 m ³	1 895 m ³	- 0,1 %
Total (total 1^{er} tableau/19.166)	143 m³	148 m³	158 m³	+ 6,6 %

Pour les municipalités : arrosage, salle des fêtes, W-C publics etc.

L'industrie représente 36 % du volume consommé sur le syndicat.

Vente d'eau en 1997 (factures émises) : 29 844 906 Francs

La moitié de cette somme sert au fonctionnement, l'autre moitié sert au paiement des travaux engagés pour assurer le maintien de la qualité de l'eau, l'extension, le renforcement et le renouvellement des réseaux et aux amortissements.

Chaque abonné a nécessité une colonne de 75 mètres en moyenne pour être abonné.

Commerce et Artisanat

Vous souhaitez

- ➔ **TRANSMETTRE UNE ENTREPRISE**
- ➔ **ACQUERIR UN COMMERCE**
- ➔ **REPRENDRE UN ATELIER**

A l'initiative de la Chambre de Métiers du Rhône et des Chambres de Commerce de LYON et de VILLEFRANCHE, l'opération destinée à favoriser la transmission d'affaires existantes, artisanales et commerciales, en particulier dans la partie Ouest et Nord-Ouest du département, dite "Zone 5b" vous concerne.

Menée en partenariat, avec les concours financiers de l'Union Européenne et du Conseil Général du Rhône, cette action de soutien résolument volontariste, a pour objectif d'enrayer le nombre alarmant d'entreprises qui disparaissent chaque année, faute de transmissions correctement préparées ou d'acquéreurs. Autrement dit, elle vise à pérenniser les outils économiques en milieu rural, voire à dynamiser le bassin économique local.

➔ ***Créer des entreprises, c'est bien***

➔ ***Les maintenir, c'est mieux !***

Contacts :

- ➔ **Chambre de Métiers du Rhône**
Solange HERNANDEZ 04.74.63 04 74
Franck PARDINI (Monsols, Beaujeu) 04.74.62.93.79
- ➔ **Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, Délégation de Tarare**
Christine CHASTANG - 04.74.05.37.74
- ➔ **Chambre de Commerce et d'Industrie de Villefranche et du Beaujolais**
Sandrine RAFFAULT - 04.74.62.73.00

